sulfite employé à blanchir la *sparterie* et dans la précipitation des laques colorées, notamment de la garance; il est fréquemment en usage dans la teinture.

A l'état plus ou moins caustique, la soude sert à blanchir les toiles, le linge, les chiffons à papier, sert à préparer les savons durs, le savon économique de *résine*, et la pâte résineuse employée au *collage du papier*, à *essayer les tissus mélangés de fils de chanvre ou lin* et de *laine*, parce que, étendue d'eau, elle dissout celle-ci sans attaquer les fils ligneux; la même solution sous le nom *d'eau seconde*, s'applique à nettoyer les objets enduits d'ancienne peinture à l'huile; on l'emploie encore concurremment avec la potasse, pour fabriquer *l'eau de javelle*, chlorite de soude ou de potasse, agent de décoloration et de désinfection.

Presque toutes ces applications appartenaient à la potasse caustique ou carbonatée, mais le prix plus élevé de celle-ci a restreint ses usages à la *fabrication du cristal* (silicate de potasse et de plomb), encore s'occupe-t-on d'y substituer la soude; la potasse sert exclusivement à préparer le *chlorate de potasse* employé surtout dans la pâte inflammable des *alumettes oxigénées*, soit libre soit unie à plusieurs sels; on emploie la potasse dans la fabrication du *salpêtre* (nitrate ou azotate de potasse), des *chromates de potasse*, pour la teinture et la peinture, les *savons mousseux*, *la pierre à cautère* et *l'alun artificiel*.

PAYEN.

CHAPITRE XXII. — DES PRODUITS RÉSINEUX.

On désigne sous l'acception générale de *produits résineux* différentes substances commerciales extraites de certaines plantes et qui comprennent notamment les *térébenthines*, *résines*, *huiles essentielles*, *goudrons*, *poix*, *brais*, *huile de résine*, *noirs de fumée*, *etc.*, tous ces produits acquièrent chaque jour un plus grand intérêt, soit en raison des applications nouvelles qu'ils reçoivent, soit par suite des importantes plantations en arbres qui les fournissent, qui, du moins, donnent directement les térébenthines, matière 1re de leurs diverses préparations.

SECTION Ire. — *Des térébenthines.*

§ 1er. — Des diverses espèces de térébenthines.

Les térébenthines doivent leur consistance pâteuse ou demi-fluide à une proportion variable d'huile volatile; elles découlent spontanément et par incisions d'arbres appartenans pour la plupart à la famille des conifères et aux genres *pin*, *sapin* et *mélèze*.

Il existe un assez grand nombre de variétés de térébenthines, mais nous ne nous occuperons ici que de celles qui, ayant des applications dans les arts industriels, donnent lieu à des opérations de quelque importance, et en particulier de celles qu'on recueille dans notre pays.

1° *Térébenthine de Bordeaux* ou *térébenthine des pins*. Cette térébenthine découle du *pinus maritima* et du *pinus silvestris* de LIN., qui croissent en grande abondance dans les landes entre Bordeaux et Bayonne; on la recueille par le procédé suivant: lorsque l'arbre a atteint l'âge de 25 à 35 ans, c'est-à-dire environ 2 1/2 à 4 pi. de circonférence, on fait, vers la fin de février, une entaille à sa partie inférieure, et dans toute l'épaisseur de son écorce, d'environ 5 à 6 po. de largeur sur une hauteur de 15 à 18 po.; on entaille ensuite dans le bois, à une profondeur de 3 lignes, une cavité rectangulaire de 4 po. de large sur 3 po. de haut; au bout de 8 jours on ravive la plaie en augmentant de 1 po. ou de 1 1/2 po. la hauteur dans le bois et l'on continue ainsi toutes les semaines, jusqu'au mois d'octobre, de sorte qu'après 8 ans l'entaille se trouve avoir de 12 à 14 pi. de hauteur, alors on recommence une semblable entaille à côté de la première et ainsi de suite sur toutes les faces de l'arbre. Pour atteindre jusqu'à la hauteur maxime des entailles, l'ouvrier résinier se munit d'une échelle légère à l'aide de laquelle il acquiert l'adresse de se cramponner tellement au tronc de l'arbre, qu'il peut tenir à deux mains la petite hache bien *affûtée*, dont la lame a une forme de gouge, et pratiquer les entailles supérieures aussi promptement que celles du bas de l'arbre. La térébenthine qui découle de ces incisions est reçue dans un trou fait au pied de l'arbre, et dans la substance d'une grosse racine, ou dans des augettes en bois; elle prend dans le pays le nom de *gomme molle*.

En opérant ainsi, un arbre peut donner de la térébenthine pendant plus de soixante ans. On doit apporter tous les soins possibles à la récolte de la térébenthine pour éviter qu'elle ne se salisse trop par des corps étrangers.

Lorsque, pour ménager des *éclaircies*, ouvrir des routes, etc., on veut abattre les pins dans un délai moins long, *on les taille à pin perdu*; à cet effet on pratique des entailles sur les quatre faces à la fois et on les fait trois fois plus grandes; la plus grande proportion de térébenthine ainsi obtenue dans le même temps, est une circonstance favorable à la pureté du produit.

Les parties latérales des entailles se recouvrent peu à peu de térébenthine concrétée journellement sous l'influence de l'air; à la fin de chaque saison on enlève par un grattage ces sortes de concrétions que l'on met à part et que l'on vend sous le nom de *barras* ou *galipot*; c'est une sorte de térébenthine consistante que rendent impure les divers corps étrangers y adhérant et surtout les débris ligneux entraînés dans ces grattures. On vend à meilleur marché le galipot et on l'emploie aux usages indiqués plus loin, pour lesquels les impuretés en question ne sont pas nuisibles.

Épuration de la térébenthine. Cette opération est d'autant plus importante à bien faire, qu'elle augmente la valeur non-seulement de